



Montréal, le 22 octobre 2008

Madame Annick Michaud
Chargée de projet
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart – 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame,

Objet : Projet Franquelin – comité de suivi

Madame,

Durant les audiences publiques, puis dans la recommandation du BAPE à la ministre de l'environnement, il est question d'un comité de suivi.

Nous tenons à rappeler que le comité de suivi est une demande initiale de la Municipalité Franquelin, que l'on retrouve dans l'appel de candidature (pour trouver un partenaire pour la réalisation de la centrale de la chute à Thompson, octobre 2006), appel d'offre publique gagné par AXOR et, qu'en conséquence, ce comité de suivi a toujours été prévu.

Nous désirons donc vous informer que nous rendrons accessible à la population l'information relative à l'évolution des travaux de construction par un moyen de communication qui prendra la forme d'un comité de suivi et de présentations régulières à la population.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Bertrand Lastère
Administrateur